

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, November 19, 2025

The Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology met this day at 4:17 p.m. [ET] to consider Bill S-202, An Act to amend the Food and Drugs Act (warning label on alcoholic beverages); and, in camera, for consideration of a draft agenda (future business).

Senator Rosemary Moodie (Chair) in the chair.

[*English*]

The Chair: Senators, welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Social Affairs, Science and Technology. My name is Rosemary Moodie. I am a senator from Ontario, and I chair this committee.

Before we begin, I would like to do a round table and have senators introduce themselves, starting with our deputy chair, Senator Osler.

Senator Osler: Flordeliz (Gigi) Osler, senator from Manitoba.

Senator Senior: Paulette Senior, senator from Ontario.

[*Translation*]

Senator Boudreau: Victor Boudreau from New Brunswick.

[*English*]

Senator Arnold: Dawn Arnold, also from New Brunswick.

Senator Hay: Katherine Hay, Ontario.

[*Translation*]

Senator Petitclerc: Chantal Petitclerc from Quebec.

[*English*]

Senator Burey: Sharon Burey, Ontario.

Senator Greenwood: Margo Greenwood from beautiful British Columbia.

Senator Cuzner: Rodger Cuzner, Nova Scotia.

Senator Muggli: Tracy Muggli, Treaty 6 territory, Saskatchewan.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 19 novembre 2025

Le Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie se réunit aujourd'hui, à 16 h 17 (HE), pour étudier le projet de loi S-202, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (étiquette de mise en garde sur les boissons alcooliques) et, à huis clos, pour étudier un projet de rapport (travaux futurs).

La sénatrice Rosemary Moodie (présidente) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

La présidente : Sénateurs, bienvenue à la réunion du Comité sénatorial permanent des affaires sociales, des sciences et de la technologie. Je suis Rosemary Moodie. Je suis une sénatrice de l'Ontario, et je préside ce comité.

Avant de commencer, j'aimerais faire un tour de table et demander aux sénateurs de se présenter, en débutant avec notre vice-présidente, la sénatrice Osler.

La sénatrice Osler : Flordeliz (Gigi) Osler, sénatrice du Manitoba.

La sénatrice Senior : Paulette Senior, sénatrice de l'Ontario.

[*Français*]

Le sénateur Boudreau : Victor Boudreau, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

La sénatrice Arnold : Dawn Arnold, également du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Hay : Katherine Hay, de l'Ontario.

[*Français*]

La sénatrice Petitclerc : Chantal Petitclerc, du Québec.

[*Traduction*]

La sénatrice Burey : Sharon Burey, de l'Ontario.

La sénatrice Greenwood : Margo Greenwood, de la belle province de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Cuzner : Rodger Cuzner, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice Muggli : Tracy Muggli, du territoire du Traité n° 6, Saskatchewan.

The Chair: Thank you, senators. Today, we will proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-202, An Act to amend the Food and Drugs Act (warning label on alcoholic beverages).

I would like to welcome back officials from Health Canada, who are with us in the room today and are available to answer technical questions, if needed: Aysha Mawani, Director General, Controlled Substances and Overdose Response Directorate, Controlled Substances and Cannabis Branch; and David Lee, Chief Regulatory Officer, Health Products and Food Branch.

Before we begin, I would like to remind senators of a number of points. As chair, I will call each clause successively in the order they appear in the bill.

If at any point a senator is not clear where we are in the process, please ask for clarification. I want to ensure that at all times we all have the same understanding of where we are in the process.

In terms of the mechanics of the process, when more than one amendment is proposed to be moved in a clause, amendments should be proposed in the order of the lines of the clause.

If a senator is opposed to an entire clause, the proper process is not to move a motion to delete the entire clause but rather to vote against the clause as standing as part of the bill.

Some amendments that are moved may have consequential effect on other parts of the bill. It is, therefore, useful to this process if a senator moving an amendment identifies to the committee other clauses in this bill where this amendment could have an effect. Otherwise, it would be very difficult for members of the committee to remain consistent in their decision making.

Because no notice is required to move amendments, there can, of course, have been no preliminary analysis of the amendments to establish which ones may be of consequence to others and which may be contradictory.

If committee members ever have any questions about the process or about the propriety of anything occurring, they can certainly raise a point of order. As chair, I will listen to the argument, decide when there has been sufficient discussion of a matter or order and make a ruling.

The committee is the ultimate master of its business within the bounds established by the Senate, and a ruling can be appealed to the full committee by asking whether the ruling shall be sustained.

La présidente : Merci, sénateurs. Aujourd’hui, nous procéderons à l’étude article par article du projet de loi S-202, Loi sur les aliments et drogues (étiquette de mise en garde sur les boissons alcooliques).

J’aimerais souhaiter à nouveau la bienvenue aux fonctionnaires de Santé Canada, qui sont avec nous dans la salle aujourd’hui et qui sont disponibles pour répondre aux questions techniques, au besoin : Aysha Mawani, directrice générale, Direction des substances contrôlées et de la réponse aux surdoses, Direction générale des substances contrôlées et du cannabis, et David Lee, dirigeant principal de la réglementation, Direction générale des produits de santé et des aliments.

Avant de commencer, je veux rappeler aux sénateurs un certain nombre de points. En tant que présidente, je vais nommer les dispositions dans l’ordre qu’ils figurent dans le projet de loi.

Si vous ne savez plus exactement où nous en sommes dans le processus, veuillez demander des précisions. Je veux m’assurer que nous comprenons tous, en tout temps, exactement où nous en sommes dans le processus.

Quant au processus lui-même, dans les cas où plus d’un amendement est proposé pour un article, les amendements doivent être proposés en fonction de l’ordre des lignes d’un article.

Si un sénateur s’oppose à un article complet, le processus approprié n’est pas de présenter une motion visant à supprimer l’article au complet, mais plutôt de voter contre le maintien de l’article dans le projet de loi.

Certains amendements proposés peuvent avoir des conséquences sur d’autres parties du projet de loi. Il est donc utile qu’un sénateur qui propose un amendement indique au comité quels sont les autres articles du projet de loi sur lesquels son amendement pourrait avoir une incidence. Autrement, il pourrait être très difficile pour notre comité de demeurer cohérent dans ses décisions.

Puisqu’il n’est pas nécessaire de donner un préavis pour proposer des amendements, il pourrait ne pas y avoir eu d’analyse préliminaire des amendements pour déterminer ceux qui peuvent avoir des répercussions sur les autres articles ou lesquels pourraient être contradictoires.

Si des membres ont une question concernant le processus ou le bien-fondé de quoi que ce soit, je leur demande d’invoquer le Règlement. La présidence écoutera les arguments, décidera quand nous aurons assez discuté de la question de procédure et rendra une décision.

Le comité est le maître ultime de ses travaux dans les limites établies par le Sénat, et une décision du président peut faire l’objet d’un appel devant le comité plénier, en demandant si la décision doit être maintenue.

I wish to remind honourable senators that if there is ever any uncertainty as to the results of a voice vote or a show of hands, the most effective route is to request a roll call vote which, obviously, provides unambiguous results.

Finally, senators are aware that any tied vote negates the motion in question.

Are there any questions on any of the above? If not, we can now proceed.

Senators, is it agreed that the committee proceed to clause-by-clause consideration of Bill S-202, An Act to amend the Food and Drugs Act (warning label on alcoholic beverages)?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble stand postponed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 1 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall clause 2 carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the preamble carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the title carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Shall the bill carry?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Does the committee wish to consider appending observations to the report?

Hon. Senators: Yes.

The Chair: The Rules allow us to go in camera to discuss these observations. Does the committee wish to discuss observations in public or in camera?

Senator Burey: I will go with the will of the committee either way.

Je souhaite rappeler aux honorables sénateurs qu'en cas d'incertitude quant aux résultats d'un vote par oui ou non ou à main levée, l'avenue la plus efficace consiste à demander un vote par appel nominal, qui fournit évidemment des résultats sans équivoque.

Enfin, les sénateurs savent qu'en cas d'égalité des voix, la motion sera rejetée.

Y a-t-il des questions sur ce que je viens de dire? S'il n'y en a pas, nous pouvons commencer.

Sénateurs, est-il convenu de procéder à l'étude article par article du projet de loi S-202, Loi modifiant la Loi sur les aliments et drogues (étiquette de mise en garde sur les boissons alcooliques)?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'étude du titre est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'étude du préambule est-elle reportée?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 1 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : L'article 2 est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le préambule est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le titre est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le projet de loi est-il adopté?

Des voix : D'accord.

La présidente : Le comité souhaite-t-il annexer des observations au rapport?

Des voix : Oui.

La présidente : Le Règlement nous permet de passer à huis clos pour discuter de ces observations. Le comité souhaite-t-il discuter des observations en séance publique ou à huis clos?

La sénatrice Burey : Je respecterai la volonté du comité.

Senator McPhedran: Thank you. I think if Senator Burey is comfortable with her observation being known publicly, that's probably a good thing.

Senator Burey: I will go with the will of the committee. If that's the will of the committee, I'm okay with that.

The Chair: We will stay in public. Senator Burey, would you like to raise it?

Senator Burey: Thank you, chair.

The Chair: If you give us a few minutes, we will distribute copies of the observation.

At this point, we are ready to discuss Senator Burey's observation.

Senator Burey: First of all, I would like to salute Senator Brazeau for his tenacity and his continued efforts to protect the health of Canadians, especially related to alcohol and its harms and alcohol labelling in this bill.

I'm appending an observation because we heard significant testimony, and I did a little bit of research on observations and their value, specifically in *Senate Procedure in Practice* in Chapter 7 on public bills. Quoting from Senate Procedural Note No. 5 on the legislative process:

The purpose of observations is to draw attention to elements of the bill or related policy, or to put some views or opinions on the record.

I also note: "These recommendations, while not binding on the government, have often influenced government policy."

That is the aspect of my observations or the rationale, let's say, for my observations.

If we go through the first observation, I can read it out. You have it in front of you, but just to read it out:

Your committee has learned that alcohol is a risk factor for serious medical conditions that result in both mortality and morbidity, including, but not limited to: alcoholic liver disease, fetal alcohol spectrum disorder, various cancers, hypertension, cardiovascular disease, substance use disorder and addiction, and an increased risk of dementia.

While Bill S-202 currently acknowledges the link between alcohol consumption and cancer, your committee recommends that labelling should also recognize the broader

La sénatrice McPhedran : Merci. Je pense que si la sénatrice Burey est à l'aise que son observation soit rendue publique, c'est probablement une bonne chose.

La sénatrice Burey : Je vais respecter la volonté du comité. Si c'est ce que souhaite le comité, alors je suis d'accord.

La présidente : Nous allons poursuivre la séance publique. Sénatrice Burey, aimeriez-vous nous faire part de l'observation?

La sénatrice Burey : Merci, monsieur le président.

La présidente : Si vous nous accordez quelques minutes, nous distribuerons les copies de l'observation.

Nous sommes maintenant prêts à discuter de l'observation de la sénatrice Burey.

La sénatrice Burey : Premièrement, j'aimerais féliciter le sénateur Brazeau de sa ténacité et des efforts continus qu'il déploie pour protéger la santé des Canadiens, notamment en ce qui concerne l'alcool et ses méfaits et l'étiquetage des boissons alcoolisées dans ce projet de loi.

J'annexe une observation parce que nous avons entendu un grand nombre de témoignages et j'ai fait quelques recherches sur les observations et leur valeur, plus particulièrement au chapitre 7 du manuel *La procédure du Sénat en pratique* sur les projets de loi publics. Je vous cite la note procédurale n° 5 du Sénat sur le processus législatif :

[Les observations] servent à attirer l'attention sur certains éléments du projet de loi ou de politiques connexes, ou à exprimer certains points de vue ou opinions.

Je souligne également : « Ces recommandations, même si elles ne sont pas contraignantes pour le gouvernement, ont souvent influé sur les politiques de celui-ci. »

C'est l'aspect de mes observations ou, disons, la justification de mes observations.

Si nous passons en revue la première observation, je peux la lire. Vous l'avez sous les yeux, mais je vais tout de même la lire :

Votre comité a appris que l'alcool constitue un facteur de risque pour des affections médicales graves entraînant à la fois la mortalité et la morbidité, y compris, mais sans s'y limiter : la maladie alcoolique du foie, le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale, divers cancers, l'hypertension, les maladies cardiovasculaires, les troubles liés à l'usage de substances et la dépendance, ainsi qu'un risque accru de démence.

Bien que le projet de loi S-202 reconnaîsse actuellement le lien entre la consommation d'alcool et le cancer, votre comité recommande que l'étiquetage reconnaîsse également

spectrum of fatal and debilitating diseases associated with alcohol use, such as alcoholic liver disease, fetal alcohol spectrum disorder, and addiction.

Of course, we heard testimony and we received briefs. I don't want to go into it because we were all here, but I'm open for discussion on this first observation.

The Chair: I would like to open the floor for discussion. Any senators wish to comment?

Senator Senior: Thank you so much, Senator Burey, for coming forward with this observation. I find that it helps us to put on the record — in this case publicly today as well for our discussion — the wider spectrum of the impact of alcohol. And it also, I think, attaches a clearer understanding, hopefully beyond this room, that this is a concern and we, as a committee, do take it seriously.

Even though Senator Brazeau was clear as to why he limited the labelling as such, your first observation here helps to fill that gap for me personally, so I appreciate that.

Senator Burey: Thank you, senator.

Senator Muggli: As a newbie who has only been in an environment of hearing observations maybe three times now at committee, I'm just seeking clarity. It says, "... your committee recommends that labelling should also recognize the broader spectrum ..." Does that mean we are telling the ministry or the minister that we are recommending they do this without having to legislatively be told to do it?

Senator Burey: Senator Muggli, thank you. That's why I started with *Senate Procedure in Practice*, which gives us some guidance on the role of observations, and I will read that.

I note:

These recommendations, while not binding on the government —

— so that's the answer to your question in that they are not binding —

— have often influenced government policy.

I think that captures the sentiment we heard. It is not binding, but it could influence government policy.

Senator Muggli: Thank you.

Senator Burey: Okay.

le spectre plus large des maladies mortelles et débilitantes associées à la consommation d'alcool telles que la maladie alcoolique du foie, le trouble du spectre de l'alcoolisation fœtale et la dépendance.

Bien entendu, nous avons entendu des témoignages et reçu des mémoires. Je ne veux pas m'étendre sur ce sujet, car nous étions tous ici, mais je suis ouvert à discuter de cette première observation.

La présidente : Je voudrais lancer la discussion. Des sénateurs souhaitent-ils faire des observations?

La sénatrice Senior : Je vous remercie, sénatrice Burey, d'avoir proposé cette observation. Je trouve qu'elle nous aide à mettre en évidence — dans ce cas-ci, publiquement aujourd'hui, ainsi que dans le cadre de notre discussion — l'étendue des répercussions de l'alcool. Je pense qu'elle permet de mieux comprendre, j'espère en dehors de cette salle aussi, qu'il s'agit d'une préoccupation et que notre comité la prend très au sérieux.

Même si le sénateur Brazeau a clairement expliqué pourquoi il avait limité l'étiquetage de la sorte, votre première observation contribue à combler cette lacune, alors je vous en suis reconnaissante.

La sénatrice Burey : Merci, sénatrice.

La sénatrice Muggli : Comme je suis nouvelle et que j'ai entendu des observations peut-être seulement trois fois au comité, je veux obtenir des précisions. Il est écrit, « [...] votre comité recommande que l'étiquetage reflète également le spectre plus large [...] ». Cela signifie-t-il que nous recommandons au ministère ou au ministre de le faire sans qu'il soit nécessaire de légiférer en ce sens?

La sénatrice Burey : Sénatrice Muggli, merci. C'est pourquoi j'ai commencé avec le manuel *La procédure du Sénat en pratique*, qui nous donne une orientation sur le rôle des observations, ce que je vais lire.

Elle se lit comme suit:

Ces recommandations, même si elles ne sont pas contraignantes pour le gouvernement [...]

[...] c'est donc la réponse à votre question, à savoir qu'elles ne sont pas contraignantes [...]

[...] ont souvent influé sur les politiques de celui-ci.

Je pense que cela reflète bien le sentiment qui a été exprimé. Elles ne sont pas contraignantes, mais elles pourraient influer sur les politiques gouvernementales.

La sénatrice Muggli : Merci.

La sénatrice Burey : D'accord.

Senator Osler: Thank you, Senator Burey, for your continued advocacy. I have a question and it would probably be best directed to officials. Is there any labelling on alcoholic beverages directed toward pregnant women and the risk of consuming alcohol while pregnant? I had thought no, but then I had heard from another source that there was on some alcoholic beverages. It's just for my own information and for the committee's information, please.

The Chair: Just to be clear, the officials are very kind to attend to support us through clause-by-clause consideration. They generally do not weigh in on observations and the work that we do there. Mr. Lee is kindly offering to weigh in.

David K. Lee, Chief Regulatory Officer, Health Products and Food Branch, Health Canada: Thank you, Madam Chair. There is not currently a requirement in the regulations, although as a voluntary permission, if somebody wants to label it that way, we do permit that.

Senator Osler: Thank you.

The Chair: Welcome, Mr. Lee. Nice to see you again. We have a history building here. Are there any other questions?

Senator McPhedran: Thank you, Senator Burey — Dr. Burey — for these observations. I concur with the statements made by Senator Senior. I do want to convey to the committee that if Senator Brazeau could be here, he would be here. I wanted to also convey on his behalf that he appreciates your observations.

Senator Burey: Thank you, Senator McPhedran.

The Chair: Is there any further discussion on the observation? If not, do we agree with this observation as stated?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Senator Burey, can I invite you to speak to your next observation?

Senator Burey: I am just going to go straight into it. Thank you, Senator Osler, for that question. We had a bit of clarification. Here is the observation:

Your committee has learned that many countries including the United States, Australia, New Zealand, France, and Ireland require mandatory alcohol warning labels for pregnant women, due to the risk of birth defects and brain damage to the fetus.

La sénatrice Osler : Merci, sénatrice Burey, de vos efforts soutenus pour défendre cette cause. J'ai une question qu'il serait probablement préférable que j'adresse aux fonctionnaires. Y a-t-il des étiquettes sur les boissons alcoolisées destinées aux femmes enceintes qui expliquent les risques associés à la consommation d'alcool durant la grossesse? Je pensais que non, mais une autre source a dit qu'il y a en avait sur certaines boissons alcoolisées. C'est juste pour ma gouverne et pour la gouverne du comité, je vous prie.

La présidente : Je tiens à préciser que les fonctionnaires sont très aimables d'assister à la réunion pour nous aider dans le cadre de l'étude article par article. Ils ne donnent généralement pas leurs opinions sur les observations et sur le travail que nous accomplissons. M. Lee propose gentiment de donner son avis.

David K. Lee, dirigeant principal de la réglementation, Direction générale des produits de santé et des aliments, Santé Canada : Merci, madame la présidente. Il n'y a actuellement aucune exigence dans la réglementation, mais si quelqu'un veut l'étiqueter de cette manière, nous l'autorisons.

La sénatrice Osler : Merci.

La présidente : Bienvenue, monsieur Lee. Nous sommes ravis de vous revoir. Nous nous connaissons depuis longtemps. Y a-t-il d'autres questions?

La sénatrice McPhedran : Merci, sénatrice Burey — docteure Burey — de ses observations. Je souscris aux observations formulées par la sénatrice Senior. Je tiens à dire au comité que si le sénateur Brazeau pouvait être ici, il le serait. Je voulais également vous faire part, en son nom, qu'il vous remercie de vos observations.

La sénatrice Burey : Merci, sénatrice McPhedran.

La présidente : Quelqu'un d'autre veut intervenir sur l'observation? S'il n'y en pas, approuvons-nous cette observation telle qu'elle est formulée?

Des voix : D'accord.

La présidente : Sénatrice Burey, puis-je vous inviter à faire part de votre prochaine observation?

La sénatrice Burey : Je vais la lire tout de suite. Merci, sénatrice Osler, de cette question. Nous avons eu quelques éclaircissements. L'observation est la suivante :

Votre comité a constaté que de nombreux pays, notamment les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, la France et l'Irlande, exigent l'apposition obligatoire d'étiquettes d'avertissement sur les boissons alcoolisées à l'intention des femmes enceintes, en raison des risques de malformations congénitales et de lésions cérébrales chez le fœtus.

To ensure Canada aligns with international best practices and to protect fetal health, your committee recommends that labelling should recognize the risk of birth defects and brain damage to the fetus.

Again, this is a recommendation that can affect government policy. I don't have to go into the details. I'm a behavioural pediatrician. I diagnose many kids who have these neurodevelopmental effects, so I have seen the lifelong damage to families, and the cost to the Canadian economy is astronomical. We are all health leaders around here. So that's my discussion on this.

The Chair: I'm opening the floor for further discussion on this observation.

Senator Petitclerc: I have just a small observation on your observation. Throughout the years and the different observations, we don't often see recommendations in observations. But I'm not saying I don't like it. I feel like usually it would be "the committee recognized" or "observed" or "was made aware." I'm just thinking if we as a group go with a recommendation, it is a bit stronger than what we have been used to. But I'm not saying it's a bad thing because maybe we want to choose to intentionally be that strong. I would support that. But I'm just saying it is not something I'm used to as language.

Senator Burey: Thank you.

Senator Greenwood: I would just suggest taking out these four words: "your committee recommends that."

Just say it:

. . . best practices and to protect fetal health, labelling should recognize the risk of birth defects and brain damage to the fetus.

Senator Burey: I would agree.

The Chair: Can we make a proposed change? We'll read it through from the start.

We are talking about the first one, right?

Senator Burey: The second one.

Senator Greenwood: Second observation, second paragraph.

Afin que le Canada s'aligne sur les meilleures pratiques internationales et pour mieux protéger la santé fœtale, votre comité recommande que l'étiquetage reflète les risques de malformations congénitales et de lésions cérébrales chez le fœtus.

Encore une fois, il s'agit d'une recommandation qui peut avoir une incidence sur les politiques gouvernementales. Je n'entrerai pas dans les détails. Je suis pédiatre comportementaliste. Je diagnostique de nombreux enfants qui présentent des troubles neurodéveloppementaux. J'ai donc constaté les dommages permanents aux familles, et le coût pour l'économie canadienne est astronomique. Nous sommes tous des chefs de file en matière de santé ici. C'est ce que j'avais à dire à ce sujet.

La présidente : Je vous invite à discuter plus longuement de cette observation.

La sénatrice Petitclerc : J'ai juste une petite remarque à faire sur votre observation. Au fil des ans et des différentes observations, nous ne voyons pas souvent de recommandations dans les observations. Je ne dis pas que cela me déplaît. Habituellement, on dirait plutôt « le comité a reconnu », « le comité a observé » ou « le comité a été informé ». Je pense simplement que si nous formulons une recommandation en tant que groupe, cela a plus de poids que ce à quoi nous sommes habitués. Je ne dis pas que c'est une mauvaise chose, car nous voulons peut-être choisir intentionnellement de proposer une observation plus ferme. Je l'appuierais. Je dis simplement que ce n'est pas le libellé auquel je suis habituée.

La sénatrice Burey : Merci.

La sénatrice Greenwood : Je suggère de retirer ces quatre mots : « votre comité recommande que ».

Dites simplement :

[...] les meilleures pratiques et pour mieux protéger la santé fœtale, l'étiquetage devrait refléter les risques de malformations congénitales et de lésions cérébrales chez le fœtus.

La sénatrice Burey : Je suis d'accord.

La présidente : Pouvons-nous apporter ce changement proposé? Nous allons lire l'observation du début.

Nous parlons de la première observation, n'est-ce pas?

La sénatrice Burey : La deuxième.

La sénatrice Greenwood : La deuxième observation, au deuxième paragraphe.

The Chair: It would be:

To ensure Canada aligns with international best practices and to protect fetal health, labelling should recognize the risk of birth defects and brain damage to the fetus.

Senator Osler: I recognize this is an observation and not an amendment. It is an observation that expands the scope of the original bill, which is very focused on the causal link with cancer. Perhaps I'll look to my colleagues with more experience. It is an observation, not an amendment. We are talking about scope. Is that admissible without witnesses?

The Chair: Welcome. Would you have a comment on this, Ms. Perez-Leclerc?

Mayra Perez-Leclerc, Analyst, Library of Parliament: Whether the committee should use the language —

The Chair: No. Whether we are stepping out of scope to include this content.

Senator McPhedran: Because we didn't have witnesses on these points.

Ms. Perez-Leclerc: We had witnesses who spoke about the fact that the health risks associated with alcohol consumption went beyond cancer, and they touched on other issues as well. So it could potentially cover this.

The Chair: Thank you. I'm also going to ask if we would like to revert back to the first observation and take the same approach: Take out the words "your committee recommends." I'll read it again.

Senator Hay: I'm just curious why we are worried about saying out loud that "this committee learned." Why can we not be definitive that we heard this, we learned it and we have an observation about it? It is stronger. It is a decision. I think that's our job.

The Chair: I don't think that's the question. The choice of the words "this committee learned" is not being discounted here. It's "your committee recommends" which is the language we are looking to have changed.

Senator Hay: I see. I heard it differently, sorry.

Senator Burey: Could we have a word from the analyst on the previous wording of observations recommending? I know I have done a number of observations, and I have used that word a

La présidente : Elle se lirait comme suit :

Afin que le Canada s'aligne sur les meilleures pratiques internationales et pour mieux protéger la santé fœtale, l'étiquetage doit reconnaître le risque de malformations congénitales et de lésions cérébrales chez le fœtus.

La sénatrice Osler : Je reconnaissais qu'il s'agit d'une observation et non pas d'un amendement. C'est une observation qui élargit la portée du projet de loi initial, qui est très axé sur le lien de causalité avec le cancer. Je vais peut-être me tourner vers mes collègues plus expérimentés. C'est une observation et non pas un amendement. Nous discutons de la portée. Est-elle admissible sans témoins?

La présidente : Bienvenue. Avez-vous un commentaire à faire à ce sujet, madame Perez-Leclerc?

Mayra Perez-Leclerc, analyste, Bibliothèque du Parlement : Si le comité doit utiliser le libellé...

La présidente : Non. C'est pour savoir si nous dépassons la portée pour inclure ce contenu.

La sénatrice McPhedran : Parce que nous n'avons pas reçu de témoins pour discuter de ces points.

Mme Perez-Leclerc : Nous avons reçu des témoins qui ont parlé du fait que les risques pour la santé associés à la consommation d'alcool allaient au-delà du cancer, et ils ont abordé d'autres enjeux également. Cela pourrait donc potentiellement couvrir ce sujet.

La présidente : Merci. Je vais également demander si nous souhaitons revenir à la première observation et adopter la même approche, à savoir de supprimer les mots « votre comité recommande ». Je vais la relire.

La sénatrice Hay : Je me demande simplement pourquoi nous hésitons à dire à voix haute, « ce comité a appris ». Pourquoi ne pouvons-nous pas affirmer avec certitude que nous avons entendu cela, que nous l'avons appris et que nous avons une observation à faire à ce sujet? C'est plus fort. C'est une décision. Je pense que c'est notre travail.

La présidente : Je ne pense pas que ce soit la question. Le choix des mots « ce comité a appris » n'est pas remis en cause ici. C'est « votre comité recommande » que nous souhaitons changer.

La sénatrice Hay : Je vois. J'ai entendu autre chose, désolée.

La sénatrice Burey : Pourrions-nous obtenir l'avis de l'analyste sur le libellé précédent des observations? Je sais que j'ai formulé un certain nombre d'observations, et j'ai utilisé cette

number of times. In fact, I will go back to *Senate Procedure in Practice*. I note: “These recommendations, while not binding on the government . . .”

We have been using the word “recommends” throughout our language, and I’m just asking if the —

The Chair: I can tell you that in examples that were shown to me, because I raised this going in, I was shown a number of examples that use this language under observations. I would concur.

Senator Burey: Under observations, yes.

Senator Senior: While I agreed with Senator Greenwood’s point earlier in terms of those four words and striking them, is the intent to have it be stronger or to not use the word “recommends”? I wasn’t sure even though I agreed.

The Chair: Senator Greenwood, would you like to answer?

Senator Greenwood: What I think is this: Even if we take out “your committee recommends that” in both places, an observation implies it comes from this committee anyway. It is implied. If there are observations, it is implied that the committee wanted these recommendations in there. If people were going to stumble over the word “recommends,” you can take it out and it says the same thing. It is just more implicit then.

Some people will get stuck on why you are making recommendations in observations. If we are not, then basically what you have said is this is what we learned. We are writing it down here. They don’t have to enforce this. This is our best thinking about this particular piece.

I think the question around scope is a really important one. But we also heard from the analyst that we did hear people talk about it, so we want that captured here because it’s equally important for some people.

I just don’t want these to get stuck because words like “recommend” can be kind of loaded in these scenarios. I would take it out and just state it.

The Chair: I would like to retract my recommendation to consider the first observation, because when I reread it, some kind of language would have to replace those three words. It’s not an easy extraction. I would leave it be, if we’re comfortable with “your committee recommends.”

formulation à plusieurs reprises. En fait, je vais revenir au manuel *La procédure du Sénat en pratique*. Le passage se lit comme suit : « Ces recommandations, même si elles ne sont pas contraignantes pour le gouvernement [...] ».

Nous avons utilisé le mot « recommande » dans tout le libellé, et je me demande simplement si le...

La présidente : Je peux vous dire que dans les exemples qu’on m’a présentés, parce que j’ai soulevé cette question dès le début, on m’a montré des exemples qui utilisent ce libellé dans les observations. Je suis d’accord.

La sénatrice Burey : Dans les observations, oui.

La sénatrice Senior : Bien que je souscrive à l’argument que la sénatrice Greenwood a soulevé plus tôt concernant la suppression de ces mots, l’intention est-elle de renforcer le libellé ou de ne pas utiliser le mot « recommande »? Je n’étais pas certaine, même si j’étais d’accord.

La présidente : Sénatrice Greenwood, aimeriez-vous répondre à la question?

La sénatrice Greenwood : Voici ce que je pense : même si nous supprimons les mots « votre comité recommande que » aux deux endroits, une observation implique forcément qu’elle émane de notre comité. C’est sous-entendu. S’il y a des observations, il est sous-entendu que le comité voulait que ces recommandations y figurent. Si le mot « recommande » pose problème, vous pouvez le retirer, mais le sens reste le même. C’est simplement plus implicite dans ce cas.

Certains se demanderont pourquoi des recommandations sont formulées dans les observations. Dans le cas contraire, ce que vous dites, essentiellement, c’est qu’il s’agit d’un compte rendu de ce que nous avons appris. Nous le couchons par écrit. Ces recommandations ne sont pas contraignantes. Elles reflètent notre meilleure analyse de ce point précis.

Je pense que la question de la portée est très importante. Toutefois, l’analyste nous a également dit que ce sujet avait été abordé par des témoins. Nous voulons donc que cela soit pris en compte ici parce que c’est un point tout aussi important pour certaines personnes.

Je ne veux pas que ces précisions soient exclues simplement parce que des mots comme « recommande » peuvent être lourds de sens dans ce contexte. J’enlèverais donc ce verbe, mais je garderais le reste.

La présidente : J’aimerais retirer ma recommandation d’examiner la première observation, car en la relisant, je me rends compte qu’il faudrait remplacer ces trois mots par un autre libellé. Ce n’est pas simple. Je préfère donc laisser cela tel quel, si nous sommes à l’aise avec les mots « votre comité recommande ».

I didn't see anybody else — I saw a lot of head shaking.

Ms. Perez-Leclerc: Taking a quick look at the testimony, for example, the medical health officer from Vancouver Coastal Health talked about:

Health harms can include acute intoxication, alcohol poisoning, liver disease, hypertension, heart disease and cancer. Social harms can include intimate partner violence, impaired driving and injury.

We do have some testimony speaking about additional health risks associated with alcohol consumption.

Senator Burey: I have a whole list of them, but I don't think I have to go into it.

The Chair: Thank you. If we're in agreement with the changes in the second observation — you have a comment about which one, Senator Osler?

Senator Osler: The second observation. I'm thinking about the second observation and scope. Would Senator Burey consider adding the word "future"? It would be: "... your committee recommends that future labelling should recognize the risk of birth defects and brain damage to the fetus." So it's not this bill and these labels, but potentially future labelling.

Senator Burey: Thank you, Senator Osler. I'm actually quoting from Dr. Eric M. Yoshida, Professor of Medicine, University of British Columbia. He's from the Division of Gastroenterology. He said, "Dear Committee Members," and he went on to say:

This list includes but is not limited to : alcoholic liver disease . . . malignancy . . . intoxication . . . psychiatric disorders (including . . . anxiety, depression . . .), fetal alcohol syndrome (with lifelong implications for those born with fetal alcohol syndrome . . .).

I'm not sure that I'm out of scope with the testimony we heard. And he wasn't the only one who talked about that. So this is what I'm saying.

The Chair: I'm going to ask the room to indicate whether they're in agreement with it moving forward in the current way that it is named and without any changes based on a concern for scope?

Hon. Senators: Agreed.

Je n'ai vu personne d'autre... En revanche, j'ai constaté beaucoup de hochements de tête.

Mme Perez-Leclerc : Si on jette un coup d'œil rapide au témoignage, par exemple, du médecin hygiéniste de Vancouver Coastal Health, voici ce qu'il a dit :

Les préjugés sur la santé comprennent l'intoxication aiguë, l'intoxication alcoolique, les maladies hépatiques, l'hypertension, les maladies cardiaques et les cancers. Les préjugés sociaux peuvent concerner la violence conjugale, la conduite avec facultés affaiblies et les blessures.

Nous avons entendu des témoignages sur les risques supplémentaires pour la santé associés à la consommation d'alcool.

La sénatrice Burey : J'en ai toute une liste, mais je ne pense pas devoir énumérer le tout.

La présidente : Je vous remercie. Si nous sommes d'accord sur les changements apportés à la deuxième observation... Vous avez un commentaire à faire au sujet de quoi, sénatrice Osler?

La sénatrice Osler : C'est au sujet de la deuxième observation. Je m'interroge plus précisément sur sa portée. La sénatrice Burey serait-elle disposée à ajouter le mot « futur »? Cela se lirait comme suit : « [...] votre comité recommande que l'étiquetage futur reflète les risques de malformations congénitales et de lésions cérébrales chez le fœtus. » Il ne s'agit donc pas du projet de loi ni des étiquettes à l'étude, mais d'un éventuel étiquetage futur.

La sénatrice Burey : Je vous remercie, sénatrice Osler. En fait, je cite le Dr Eric M. Yoshida, professeur de médecine à l'Université de la Colombie-Britannique. Il travaille à la division de la gastroentérologie. Dans son mémoire adressé aux membres du comité, il affirme :

Cette liste comprend, sans s'y limiter : maladies alcooliques du foie [...], malignité [...], intoxication [...], troubles psychiatriques (y compris [...] l'anxiété, la dépression [...]), syndrome d'alcoolisme foetal (avec des implications à vie pour ceux nés avec ce syndrome [...]).

Je ne crois pas que cela dépasse la portée des témoignages que nous avons entendus. D'ailleurs, il n'était pas le seul à en parler. C'est donc ce que je mentionne dans cette observation.

La présidente : Sommes-nous d'accord pour garder le libellé tel quel, sans y apporter de modifications liées à la question de la portée?

Des voix : D'accord.

The Chair: Thank you. If we have completed the first observation and second observation, we have a third observation from Senator Osler.

Senator Osler: Thank you, Madam Chair. You will be receiving the observation in both official languages. The goal of this observation is simply to place on the record the concerted efforts of this committee to hear from diverse perspectives on this bill, including from the alcohol industry.

The Chair: I don't think we have to read it, but I'll wait a few minutes for you to get it in front of you so that you can read it yourselves.

Would you like to read it?

Senator Osler: Thank you, Madam Chair. I'll read it in English:

Your committee made concerted efforts to hear from a range of perspectives, including those of the alcohol industry. While briefs were received from some industry stakeholders, only one witness appeared in person to provide testimony.

Senator McPhedran: Thank you, Senator Osler, for this opportunity.

I think that as matters progress with this bill and this overall question, this is a very important statement to have in public reflecting the whole committee, reflecting the fact that — I would say given this is my tenth year in the Senate — we've made extraordinary efforts to try to get witnesses to speak on behalf of this industry.

And I think it's valuable to be able to state that, with the possibility that maybe a different version might be offered subsequent to this.

Senator Hay: Senator Osler, thank you for adding this. I think it's really important. And I agree with you, Senator McPhedran; I think we should expand this a little bit to ensure it's very clear that we even changed dates to try to accommodate the industry, and it still didn't garner any witnesses.

My only question is: I thought there were two witnesses, but one was the industry and one was an independent opinion. Thank you.

The Chair: Would someone like to propose some language? Would you be comfortable with an expansion of this to include more details? And do you want to propose the expansion or Senator Hay?

La présidente : Je vous remercie. Si nous en avons terminé avec les deux premières observations, nous pouvons passer à la troisième, qui est proposée par la sénatrice Osler.

La sénatrice Osler : Je vous remercie, madame la présidente. Vous allez recevoir l'observation dans les deux langues officielles. Elle vise simplement à souligner, aux fins du compte rendu, que le comité a déployé des efforts concertés pour recueillir divers points de vue sur le projet de loi, y compris ceux de l'industrie de l'alcool.

La présidente : Je ne pense pas qu'il soit nécessaire d'en lire le libellé, mais je vais attendre quelques minutes pour que vous l'ayez sous les yeux afin de vous permettre d'en prendre connaissance.

Voulez-vous en faire une lecture à voix haute?

La sénatrice Osler : Je vous remercie, madame la présidente. Voici l'observation :

Votre comité a déployé des efforts concertés pour recueillir divers points de vue, y compris ceux de l'industrie de l'alcool. Bien que des communications écrites aient été reçues de certaines parties prenantes de l'industrie, un seul témoin s'est présenté en personne pour témoigner.

La sénatrice McPhedran : Je vous remercie, sénatrice Osler, de cette occasion.

Selon moi, à mesure que les choses progressent concernant ce projet de loi et cette question en général, il est très important de faire une telle déclaration publique, au nom de l'ensemble du comité, pour souligner — à la lumière de mon expérience de 10 ans au Sénat — que nous avons déployé des efforts extraordinaires pour essayer d'entendre des témoins représentant cette industrie.

Je pense qu'il est utile de pouvoir faire ce constat, et il sera toujours possible de proposer une autre version par la suite.

La sénatrice Hay : Sénatrice Osler, je vous remercie d'avoir ajouté cette observation. Je pense que c'est vraiment important. Je suis également d'accord avec vous, sénatrice McPhedran; je pense que nous devrions aller un peu plus loin en précisant très clairement que nous avons même modifié les dates pour essayer de répondre aux besoins de l'industrie, sans pour autant réussir à faire venir des témoins.

Ma seule question est la suivante : je pensais qu'il y avait deux témoins, l'un pour l'industrie et l'autre à titre indépendant, n'est-ce pas? Merci.

La présidente : Quelqu'un veut-il proposer un libellé? Seriez-vous à l'aise de pousser plus loin cette observation en y ajoutant des détails? Est-ce que vous ou la sénatrice Hay voulez proposer un libellé plus étayé?

Senator Osler: I would be interested in hearing expanded language, if anyone would like to bring it forward. We simply wanted to keep the observation short, succinct and objective.

The Chair: Senator Hay, do you have any thoughts on language, potentially?

Senator Hay: I share my colleague Senator Muggli's feelings of not going through observations very often. I may be on the stronger side of making an opinion known, so if I'm the only one, I'm totally cool as it is.

But I would expand it with what Senator McPhedran said about making extraordinary efforts, including repeated attempts and additional dates to appear, and we only had one witness appear in person.

I do believe, if I may, they could have appeared virtually. So we could say, "repeated requests to appear virtually and/or in person and all were declined."

The Chair: Any comments?

Senator Senior: I take the point, but I agree with Senator Osler in terms of keeping it straightforward, simple and objective and not looking as if we have gripes. That would be my response.

The Chair: Overkill.

Senator Senior: Yes.

Senator McPhedran: I concur with Senator Senior.

Senator Greenwood: I agree with everything that's being said. I want to look at this carefully as it's written:

Your committee made concerted efforts to hear from a range of perspectives, including those of the alcohol industry. While briefs were received from some industry stakeholders . . .

Does this mean all stakeholders or alcohol industry stakeholders?

Senator Osler: Alcohol industry.

Senator Greenwood: That is broad.

The Chair: Would you prefer to add in the word "alcohol" before "industry stakeholders"?

La sénatrice Osler : J'aimerais un libellé plus détaillé, si quelqu'un souhaite en faire la proposition. Nous voulions simplement que l'observation soit brève, succincte et objective.

La présidente : Sénatrice Hay, auriez-vous des idées sur le libellé?

La sénatrice Hay : À l'instar de ma collègue, la sénatrice Muggli, je n'ai pas très souvent l'occasion de passer en revue des observations. J'ai peut-être tendance à exprimer mes opinions avec plus de force, alors si je suis la seule à le faire, cela ne me dérange absolument pas.

Cela dit, j'étofferais cette observation en y ajoutant ce que la sénatrice McPhedran vient de dire : nous avons déployé des efforts extraordinaires, après des tentatives répétées, allant jusqu'à proposer des dates supplémentaires de comparution, mais nous n'avons reçu qu'un seul témoin en personne.

Si je peux me permettre, je crois que les représentants auraient pu comparaître virtuellement. Nous pourrions donc dire : « les demandes répétées de comparution en mode virtuel ou en personne ont toutes été refusées ».

La présidente : Y a-t-il des observations?

La sénatrice Senior : Je comprends votre point de vue, mais je suis d'accord avec la sénatrice Osler pour dire qu'il faut maintenir un libellé direct, simple et objectif, sans donner l'impression que nous nous plaignons. Voilà ma réponse.

La présidente : Évitons la surenchère.

La sénatrice Senior : Oui.

La sénatrice McPhedran : Je suis d'accord avec la sénatrice Senior.

La sénatrice Greenwood : Je suis d'accord sur tout ce qui a été dit. J'aimerais néanmoins prendre le temps de bien examiner le libellé actuel, qui se lit comme suit :

Votre comité a déployé des efforts concertés pour recueillir divers points de vue, y compris ceux de l'industrie de l'alcool. Bien que des communications écrites aient été reçues de certaines parties prenantes de l'industrie [...]

Cela veut-il dire toutes les parties prenantes ou seulement celles de l'industrie de l'alcool?

La sénatrice Osler : Celles de l'industrie de l'alcool.

La sénatrice Greenwood : C'est trop général.

La présidente : Préférez-vous ajouter les mots « de l'alcool » après les mots « parties prenantes de l'industrie »?

Senator Greenwood: I just want to be clear because if I get stuck on that, then I think, okay, it's including those in the alcohol industry. We received briefs from industry stakeholders and only one witness appeared. Do you mean all industry or just those alcohol industry folks? Just for clarity, that's all I'm saying.

Senator Osler: I do think that adds clarity, and I appreciate the suggested addition of the word "alcohol." I think it's a nice amendment to the observation.

Senator Greenwood: Nobody having the context, they may get confused. But I agree: short and sweet.

The Chair: With this change, which is simply to add in the word "alcohol" between "some" and "industry," it would read, "While briefs were received from some alcohol industry stakeholders . . ." With that change, are we in agreement to include this? Are members in agreement with the observations as presented?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is it agreed that the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the observations being appended to the report, in both official languages, taking into consideration today's discussion and with any necessary editorial, grammatical or translation changes as required?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Is it agreed that I report this bill with observations to the Senate in both official languages?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you, honourable senators. We're going to go in camera, if we can, for a quick procedural for two minutes.

(The committee continued in camera.)

La sénatrice Greenwood : Je tiens à ce que ce soit clair, car si je prends cette phrase au pied de la lettre, je me dis qu'il faut inclure les parties prenantes de l'industrie de l'alcool. Nous avons reçu des communications écrites de certaines parties prenantes de l'industrie, et seul un témoin s'est présenté. Parlez-vous de tous les secteurs de l'industrie ou seulement des gens de l'industrie de l'alcool? Par souci de clarté, c'est tout ce que je cherche à savoir.

La sénatrice Osler : Je pense que cela ajoute de la clarté, et j'apprue la proposition d'ajouter les mots « de l'alcool ». Je trouve que c'est une modification qui a de l'allure.

La sénatrice Greenwood : Sans contexte, cela peut prêter à confusion. En tout cas, je suis d'accord : optons pour un libellé court et simple.

La présidente : En apportant cette modification, qui consiste simplement à ajouter les mots « de l'alcool » après les mots « certaines parties prenantes de l'industrie », on obtiendrait le libellé suivant : « Bien que des communications écrites aient été reçues de certaines parties prenantes de l'industrie de l'alcool [...] ». Sommes-nous d'accord pour apporter cette modification? Les membres du comité appuient-ils les observations présentées?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive des observations qui seront annexées au rapport, dans les deux langues officielles, en tenant compte de la discussion d'aujourd'hui et en y apportant tout changement nécessaire lié à la forme, à la grammaire ou à la traduction?

Des voix : D'accord.

La présidente : Est-il convenu que je fasse rapport de ce projet de loi, avec observations, au Sénat dans les deux langues officielles?

Des voix : D'accord.

La présidente : Merci, honorables sénateurs. Nous allons poursuivre à huis clos, si possible, pour nous occuper d'une brève question de procédure pendant deux minutes.

(La séance se poursuit à huis clos.)